

---

## Budget 2018 : message

---

### Préambule

Le budget 2018 est le premier budget présenté suite à l'ouverture et mise en opération du nouveau Foyer Sainte-Marguerite, sur le site de Vuisternens-devant-Romont. L'emménagement des résidents s'est effectué dans le calme et la sérénité au début du mois d'avril 2017. Depuis cette date, le nouveau bâtiment prend vie au fil des jours à la plus grande satisfaction de tous les intervenants.

Le traitement complet du linge privé des résidents et le traitement du linge plat sont pris en charge par nos soins, depuis le mois d'avril 2017. La blanchisserie prend elle aussi son rythme de croisière après une longue période de mise en route et de nombreux ajustements organisationnels. Il est à présent prévu d'intégrer des clients externes dès le début de l'année 2018. Comme il s'agit d'une prévision, les positions 3205, 3226, 3228 figurent dans le budget en relation avec le traitement externe du linge et qui sont à zéro. Les frais inhérents à l'exploitation de la nouvelle blanchisserie sont intégrés dans le budget d'exploitation du RSG.

Enfin, le présent budget ne tient pas compte de la mise en œuvre de la Loi sur les Prestations médico-sociales (projet Senior +) au 1<sup>er</sup> janvier 2018, car ce jour, nous n'avons pas reçu les informations relatives au règlement de mise en application. Il ne devrait toutefois pas avoir de grands changements pour 2019.

Vous avez reçu le budget 2018 détaillé avec, en regard, la comparaison avec le budget 2017 et les comptes 2016. Le présent message vous donne les explications sur le budget 2018 en précisant les points principaux.



---

**Budget 2018 : message**

---

**1. Charges d'Exploitation**

		Budget 2018	Budget 2017	Ecart
<b>3010</b>	Salaires	5'249'000.00	5'200'000.00	49'000.00

L'augmentation des charges salariales s'explique comme suit:

**3010 personnel administratif** : la baisse du montant est directement liée à la fin d'activité de l'ancien directeur du RSG au 31 mars 2018. De plus dès l'année prochaine le collaborateur en charge de la gestion administrative du service d'aide et de soins à domicile est pris en compte dans le budget de l'ASDG, ceci afin d'éviter de refacturer cette prestation en interne.

Le poste 4311, « prestation à des tiers » se trouve ainsi diminué.

**3012 personnel cuisine** : la baisse du montant est principalement liée à des remplacements de personnes qui travaillaient depuis de nombreuses années. Si les nouveaux collaborateurs ont été engagés à la même classe, l'échelon qui tient compte du nombre d'année est souvent inférieur.

**3013 personnel cafétéria** : suite à l'ouverture du nouvel espace accueil-cafétéria de Vuisternens, nous avons besoin de renforcer l'équipe en relation avec les plages d'horaires de la cafétéria et de l'accueil du foyer Sainte-Marguerite dont l'objectif est d'améliorer les prestations.

**3015 personnel nettoyage** : ce poste voit une importante augmentation liée à l'engagement du nouveau responsable de l'hôtellerie à 100% (remplacement de l'ancienne fonction du directeur actuel) mais se trouve compensé par le départ de l'intendante qui travaille actuellement à 60% et ne sera pas remplacée après son congé maternité. Afin de répondre au mieux aux besoins les secteurs de l'intendance seront organisés de manière différente.

**3016 personnel blanchisserie** : le traitement de la totalité de linge utilisé au RSG et l'augmentation du nombre de résidents demande de renforcer l'équipe de la blanchisserie. L'année 2018 devrait également voir l'ouverture de nos services à la clientèle externe..

**3017 personnel soignant à charge du prix de pension** : le service des soins a subi une réorganisation suite au départ à la retraite de l'infirmier chef de Billens au 30 septembre 2017. Le RSG compte à présent une infirmière chef générale et un infirmier chef adjoint qui gèrent la totalité des trois EMS avec le soutien de neuf infirmiers responsables d'unités de soins et les équipes soignantes. Cette nouvelle organisation améliore la cohérence du réseau et permet une économie de CHF 60'000.- sur le compte d'exploitation.

## Budget 2018 : message

Le calcul du personnel supplémentaire sur le site de Vuisternens est compté sur 12 mois dès janvier 2018. L'année dernière ces salaires ont été valorisés sur 8 mois dès avril 2017.

	Budget 2018	Budget 2017	Ecart
<b>302</b>   Charges sociales	1'188'000.00	1'157'000.00	31'000.00

Les charges sociales présentent une augmentation linéaire en relation directe avec l'évolution des salaires.

Notre assureur maladie et accidents, la Visana est remplacé par un nouvel assureur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Le contrat qui nous liait à la Visana a été rompu suite à l'augmentation importante de notre sinistralité. Le changement de partenaire va engendrer une augmentation des charges sociales pour les communes mais également pour les collaborateurs.

	Budget 2018	Budget 2017	Ecart
<b>3110</b>   Frais informatiques	95'000.00	80'000.00	15'000.00

L'augmentation de CHF 15'000.00.- est liée au projet de l'introduction du logiciel Opale en remplacement des différents programmes informatiques que nous utilisons actuellement. Certains programmes deviennent obsolètes et nous devons effectuer des mises à jour ou des changements. Cette modification se fera sur deux années et vous trouverez plus de détails dans les investissements.

	Budget 2018	Budget 2017	Ecart
<b>312</b>   Frais de télécommunications	50'000.00	55'000.00	-5'000.00

Ce poste voit une diminution avec l'entrée en vigueur des nouveaux contrats business de Swisscom modifiés au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

	Budget 2018	Budget 2017	Ecart
<b>315</b>   Primes d'assurances	34'000.00	32'000.00	2'000.00

Cette augmentation correspond à l'ouverture du nouveau bâtiment du foyer Sainte-Marguerite et représente l'augmentation de l'assurance chose (incendie, dégâts d'eau, vol avec effraction du mobilier).

## Budget 2018 : message

		Budget 2018	Budget 2017	Ecart
<b>320</b>	<b>Charges de l'intendance</b>			
<b>3200</b>	Textiles et tissus	6'000.00	2'000.00	4'000.00
<b>3203</b>	Produits de lessive	27'000.00	20'000.00	7'000.00
<b>3204</b>	Produits de nettoyage	14'000.00	12'000.00	2'000.00
<b>3208</b>	Achat articles ménagers	45'000.00	36'000.00	9'000.00

Tous ces postes sont en légère hausse en rapport aux années précédentes. Ces positions ont été calculées en tenant compte de l'augmentation du nombre de lits et de résidents dans les nouveaux locaux.

		Budget 2018	Budget 2017	Ecart
<b>321</b>	<b>Eau, énergie, ordures ménagères</b>	613'000.00	599'000.00	14'000.00

Ce poste se stabilise pour la seconde année d'exploitation. La principale augmentation est liée au télé-réseau. Vous trouvez les explications ci-dessous :

		Budget 2018	Budget 2017	Ecart
<b>3215</b>	Télé-réseau, radio et TV	38'000.00	17'000.00	21'000.00

L'ouverture du nouveau bâtiment a vu la généralisation des abonnements auprès de Net+ Fribourg concernant le télé-réseau. Sur Vuisternens avec des boxes et sur les sites de Billens et Siviriez via le câble. Cette adaptation aux technologies actuelles représente l'augmentation. Celle-ci est toutefois récupérée dans les produits puisque cette prestation est refacturée aux résidents.

		Budget 2018	Budget 2017	Ecart
<b>322</b>	<b>Gestion de la cuisine</b>	1'573'000.00	1'488'000.00	85'000.00

Il s'agit de l'adaptation du poste suite à l'augmentation prévue des repas à produire pour l'année à venir. On retrouve la balance à cette augmentation dans les recettes. (chiffre 430).

## Budget 2018 : message

	Budget 2018	Budget 2017	Ecart
<b>3242</b> Assurance pour les bâtiments	52'000.00	60'000.00	-8'000.00

Dans le compte 324, gestion des immeubles nous trouvons le poste 3242 de l'assurance des bâtiments. Le chiffre budgétisé pour cette année correspond à la taxation finale de l'ECAB.

### 2. Produits d'exploitation

Cette année voit une augmentation globale des produits d'exploitation de CHF 212'000.00.-

	Budget 2018	Budget 2017	Ecart
<b>400</b> Taxes d'hébergement	7'800'000.00	7'600'000.00	200'000.00

Le taux d'occupation des 206 lits médicalisés est budgétisé avec un taux d'occupation de 98%. Il tient également compte des 5 lits court-séjour que nous avons transféré sur le site de Billens, courant 2017.

	Budget 2018	Budget 2017	Ecart
<b>4301</b> Repas au personnel HFR-RSG-visites	240'000.00	280'000.00	-40'000.00

Dans les autres recettes, le poste 4301 se voit diminué de CHF 40'000.00.-. En effet, suite à une augmentation des prix, il y a une diminution du nombre de repas fourni. Afin de compenser cette diminution, nous allons revoir l'offre en proposant d'autres menus. Par contre, le chiffre d'affaire dû à l'accueil extra-scolaire, au chiffre 4302, « repas à domicile », a nettement progressé.

	Budget 2018	Budget 2017	Ecart
<b>4311</b> Frais direction personnel ASDG	70'000.00	110'000.00	-40'000.00

Ce poste en diminution balance 3010, personnel administratif.

Au final, le compte d'exploitation présente un excédent de produit de CHF 77'000.00 en augmentation par rapport au budget 2017.

### Frais d'accompagnement

Les frais du personnel soignant et d'animation nous sont remboursés par l'Etat. Ceci pour autant que la dotation maximum autorisée ne soit pas dépassée.

---

**Budget 2018 : message**

---

		Budget 2018	Budget 2017	Ecart
<b>303</b>	Frais personnel soins	24'000.00	34'000.00	-10'000.00

Les CHF 24'000.00 de frais de personnel des soins qui restent à notre charge sont ;

les coûts d'engagement du personnel soignant, des frais de formation, de la documentation professionnelle, les coûts de maintenance du dossier de soins informatisé (SIEMS) et les licences de notre outil d'évaluation de la charge des soins (RAI).

### 3. Frais de la pharmacie

Le résultat prévu est un excédent de charges de CHF 10'000.-. Il s'agit principalement du matériel de soins Non-Lima qui n'est pas remboursé par les caisses maladies.

### Récapitulation du compte d'exploitation

Total des charges : CHF 27'255'000.00

Total des produits : CHF 27'298'000.00

**Résultat : CHF 43'000.00**

En conclusion, nous soulignons le fait que le budget du compte d'exploitation est équilibré.

### 4. ASDG (service d'aide et de soins à domicile) et indemnités forfaitaires

Le budget 2018 est similaire à celui de l'année dernière, il n'y a pas changement notoire à relever.

Nous travaillons activement sur le projet d'introduction du dossier de soins informatisé (Carefolio) qui devrait aboutir au début de l'automne 2018. Il nous permettra d'optimiser l'utilisation des ressources et notre facturation des prestations en économisant du temps administratif non facturable.

**Charges**

**31** Salaires soins, encadrement social et économie domestique montre une diminution de CHF 55'445.00 due au maintien des effectifs actuels et à la suppression du poste d'ergothérapeute qui n'était plus utile. Cette suppression est en lien direct avec une diminution des produits de CHF 20'000.00.- sous le chiffre **61, recettes d'autres domaines spécialisés.**

**33** Salaires direction et administration en augmentation de CHF 64'200.- . Elle correspond à la réorganisation administrative des différents services du RSG. La collaboratrice travaillant pour l'ASDG y est comptée à 100% et le compte **38, prestations de travail de tiers,** s'en voit diminué. Ceci évite de se refacturer les prestations en interne.

**37** Les charges sociales vont également augmenter de CHF 37'494.00.- suite au changement d'assureur perte de gain de de l'assurance maladie comme pour le budget du compte d'exploitation des homes.

**Recettes**

**60** Recettes soins, encadrement social, économie domestique présente une augmentation d'environ CHF 26'500.00 en raison de l'augmentation des prestations de soins.

**6930** Il n'y a pas d'augmentation des indemnités forfaitaires prévue pour cette année. Ce chiffre est une projection des CHF 25.00 par jour payés aux proches aidants, les demandes ayant considérablement augmenté.

Au total, le budget 2018 de l'ASDG est équilibré.

**5. Frais financiers > contributions 2018**

		Budget 2018	Budget 2017	Ecart
<b>550</b>	Frais financiers Sainte-Marguerite	1'088'000.00	1'121'000.00	-33'000.00

L'amortissement et les intérêts du nouveau bâtiment sont calculés sur un montant de CHF 32'000'000.00 en l'attente du montant final du coût du nouveau bâtiment de Vuisternens-devant-Romont qui devrait être connu d'ici à la fin de cette année. Les autres postes diminuent normalement en raison des amortissements effectués.

---

**Budget 2018 : message**

---

		Budget 2017	Budget 2016	Ecart
<b>5800</b>	Résidents Glânois « hors district »	540'000.00	560'000.00	-20'000.00

Nous espérons voir une diminution effective des résidents hébergés hors de notre district avec le nouvel établissement. Nous avons d'ailleurs déjà vécu le retour en Glâne de quelques résidents les derniers mois de cette année.

## 6. Ambulances du Sud fribourgeois (ASF)

Le service de l'ASF vit une profonde mutation en termes d'organisation administrative. L'HFR ayant décidé de mettre un terme au mandat de gestion qui nous liait depuis de nombreuses années. Ceci impliquera certainement la création d'une association de communes représentant les trois districts (Glâne-Gruyère-Veveys) pour reprendre cette gestion en interne.

Les communes recevront toutes les informations relatives à l'ASF lors de la séance de présentation du 26 octobre 2017 à Sâles et lors de la séance constitutive de cette nouvelle association le 2 décembre prochain à Semsales.

Le dossier explicatif du budget de l'ASF donne toutes les informations nécessaires relatives à l'établissement de la prévision pour l'année prochaine.

A retenir un coût par habitant estimé à CHF 14.04 contre CHF 12.76 en 2017. Ceci représente un montant de CHF 332'000.00 pour le district de la Glâne. A noter qu'en 2013, le coût par habitant était de CHF 19.10 soit nettement plus important.

## 7. Tableau des investissements

**50** Un troisième bus pour l'animation du RSG : CHF 120'000.00

- **Pour le respect de nos valeurs institutionnelles telles que la diversité et l'équité**

Evitera de reproduire à maintes reprises la même sortie afin que tous les résidents qui souhaitent y participer puissent le faire et répondre à un maximum de demandes exprimées par les résidents. Ceci favorise l'expression et la participation à la vie communautaire.

Permettra d'augmenter la participation des résidents notamment aux activités inter sites, milieu sécuritaire privilégié pour des personnes de faible degré d'autonomie. Permettrait d'emmener des personnes en chaises roulantes plus fréquemment en sortie car une chaise roulante prend la place de 2 sièges dès la 2<sup>ème</sup> chaise roulante.



---

**Budget 2018 : message**

---

**- Pour le confort des résidents et l'efficacité dans le travail :**

Permettra d'éviter les temps d'attente sur place et les départs avancés qui prolongent inutilement les sorties donc d'inclure plus facilement dans les sorties les personnes en perte d'autonomie qui ne supportent que des sorties de courte durée. Evitera des conflits récurrents entre résidents qui veulent participer à la même sortie et doivent laisser leur place.

Evitera des plaintes de familles qui ne comprennent pas toujours la limitation de participants.

Evitera de prendre beaucoup de temps à la recherche de véhicule de location et de temps sur la route pour aller chercher et rendre le véhicule.

Donc consacrer davantage de temps aux moments partagés avec les résidents et augmenter les sorties.

**- La mise en application des directives du médecin cantonal concernant l'implication des proches :**

Permettra d'offrir de temps en temps une sortie en couple lorsqu'un conjoint vit encore à domicile et que son permis de conduire lui a été retiré alors qu'un conjoint est placé en EMS (offrir une place dans le bus).

**- Améliorer la satisfaction des collaborateurs au travail :**

1. Eviterait de prendre les véhicules privés des accompagnateurs au risque lors de changement de personne de se retrouver avec un remplaçant sans véhicule ni permis de conduire et laisser à la dernière minute un résident sur place.
2. Les accompagnateurs n'aiment pas prendre leur véhicule car il y a de temps en temps des petits incidents (résidents malades, incontinence)

Nous devons également penser au remplacement du plus ancien des deux bus existants en 2019. Ceci nous permettra d'avoir un parc à véhicule à jour.

**51 Mise à jour du réseau informatique : CHF 36'000.00**

Les étapes principales de la mise à jour sont décrites comme suit ;

- Homogénéité des firewalls du RSG pour CHF 9'115.25
- Migration du réseau LAN (switch) du RSG pour CHF 14'500.00

Le nouveau bâtiment de Vuisternens a nécessité la mise en place d'un nouveau firewall capable d'absorber la capacité du flux Internet. Une homogénéité des firewalls pour l'ensemble du réseau est recommandée.

---

**Budget 2018 : message**

---

**52 Acquisition du programme informatique Opale pour le RSG**

Nouvelle acquisition d'un logiciel pour le réseau regroupant les programmes de comptabilité – facturation – débiteurs – créanciers – salaires pour l'ensemble des homes et l'ASDG. Ce changement nous permettra d'avoir un logiciel **unique** et plus performant.

**Contribution des communes (selon tableau synoptique)**

La récapitulation selon tableau pour 2018 calcule un total de CHF 6'197'680.00 à charge des communes du district répartis selon la clé.

Xavier Buchmann,  
Directeur du Réseau Santé Glâne